

# INSCRIPTIONS CP/ nouveaux arrivants

## Rentrée 2025

Chers parents,

Votre enfant sera scolarisé à l'école élémentaire de Lauris à compter de la rentrée de septembre 2024.

**Les inscriptions seront ouvertes à partir du 10 mars 2025.**

L'inscription de votre enfant à l'école élémentaire se fait **en deux étapes :**

### **1) Inscription auprès de la commune :**

**Vous devez remplir :** fiche de renseignements, fiche sanitaire, fiche d'autorisations

(ces documents sont téléchargeables sur le site de la mairie : <https://www.lauris.fr/fr/les-ecoles> ).

Pour que votre inscription puisse être validée vous devrez fournir les pièces suivantes :

- livret de famille (pages enfant et parents)
- carnet de santé (page des vaccins obligatoires)
- justificatif de domicile.

Vous pourrez ensuite retourner votre dossier à la mairie ou par mail à l'adresse suivante : [emilie.bourget@lauris.fr](mailto:emilie.bourget@lauris.fr)

Une fois votre dossier validé, il me sera transmis.

### **2) Admission à l'école :**

Afin de pouvoir procéder à l'admission de votre enfant **je vous recevrai ensuite en rdv à l'école élémentaire.** Chaque rdv durera 15 minutes environ.

**Les journées d'inscriptions sont le vendredi 28 mars, vendredi 4 Avril, vendredi 25 avril et vendredi 2 mai, de 8h45 à 11h30 puis de 13h45 à 16h30.**

Ces rendez-vous se font sans inscription préalable, il vous suffira de sonner au portail principal.

Ce rendez-vous nous permettra d'échanger au sujet de la future rentrée et de votre enfant.

A l'issue du rdv, votre enfant sera inscrit à l'école élémentaire pour la prochaine rentrée.

Cordialement.

C. Blasco

Directrice Ecole Elémentaire les Aires Lauris